

## **Communiqué de presse**

Janvier 2011

**Des changements interviennent au conseil de fondation. Après de longues années en tant que membres, le Prof. Dr Carl Helbling et Alberto Togni vont mettre un terme à leur mandat dans un proche avenir. Nous sommes heureux d'avoir trouvé avec le Prof. Dr Bourqui des universités de St-Gall et de Lausanne et avec Rudolf Dellenbach de la Banque Cantonale d'Argovie les successeurs appropriés. Le cercle des observateurs de la commission RPC va lui être élargi par un représentant pour chacun des assureurs incendie et maladie.**

### **Conseil de fondation des recommandations relatives à la présentation des comptes**

Grace à l'engagement futur du Prof. Dr Claude Bourqui, nous pouvons ainsi conserver, pour les années à venir, la traditionnellement bonne représentation de l'académie au conseil. L'académie constitue un élément central pour assurer un concept logique des Swiss GAAP RPC. L'académie contribue également de manière importante à l'élargissement et l'amélioration de la perception des Swiss GAAP RPC.

Les banques constituent également un soutien important pour la propagation et l'acceptation des Swiss GAAP RPC comme le standard approprié de présentation des comptes pour les PME qui aimeraient établir leurs rapports financiers selon une méthode True and Fair View. Avec Rudolf Dellenbach le président de la direction de la Banque Cantonal d'Argovie, la fondation pouvait ainsi s'attacher d'un représentant approprié de cette branche d'activité.

### **Observateurs de la commission**

Avec la publication du nouveau standard spécifique à la branche RPC 41 "Présentation des comptes des assureurs incendie et assureurs maladie", le conseil de fondation a nommé pour chacun des deux groupes d'utilisateurs un représentant comme observateur de la commission. Dans les prochaines séances de la commission, les assureurs incendie cantonaux par le biais d'un délégué de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et les assureurs maladie par le biais d'un délégué de Santé Suisse assumeront le rôle d'observateur. Ainsi la fondation RPC veut entre autre s'assurer que d'éventuels développements dans ces domaines peuvent être identifiés et discutés à temps.

Au nom du président du conseil de fondation et du président de la commission nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du conseil et de la commission.

\*\*\*\*\*

**Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:**

Prof. Dr Conrad Meyer, président de la commission RPC, c/o Institut de comptabilité et de controlling de l'université de Zurich, Plattenstrasse 14, 8032 Zurich, tél. 044 - 634 29 72, fax 044 - 634 49 12

À propos des Swiss GAAP RPC ([www.fer.ch](http://www.fer.ch)) il s'agit de la commission suisse de présentation des comptes dont les recommandations sont reconnues comme les normes minimales pour les segments „Sociétés du Domestic Standard“ et „Sociétés immobilières“ dans le règlement de cotation de la SIX Exchange Regulation et sont largement utilisées dans le domaine du droit privé et public. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC transmet une présentation fidèle de la situation du patrimoine, des finances et du résultat (true & fair view, fair presentation).